

218C0883
FR0000052896-OP006-RO05

16 mai 2018

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN

(Euronext Paris)

1. Le 15 mai 2018, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN (« CPCU »), déposée par Swisslife Banque Privée, agissant pour le compte de la société anonyme Engie Energie Services, agissant de concert avec la Ville de Paris (cf. D&I 218C0878 du 15 mai 2018).

La note d'information conjointe de l'initiateur et de la société CPCU (visa n°18-174 en date du 15 mai 2018) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué conjoint diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **17 au 30 mai 2018** inclus. Le retrait obligatoire interviendra le **31 mai 2018**.

Tradition Securities And Futures se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par les membres du concert susvisé. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

2. La cotation des actions CPCU sera reprise le 17 mai 2018.